LE PIMENT
Parti socialiste de Grandson et environs

Octobre 2015

Edito

Un été chaud…

Par Nicole Fisquet-Perrier, Conseillère communale, Présidente du PS Grandson

Nous avons eu un été très chaud en terme de température. Cela n'a toutefois pas empêché les Conseillers communaux de tous les partis de garder la tête froide ces derniers mois. Les résultats obtenus ensemble méritent d'être mentionnés : nous revenons donc dans ce numéro sur quelques éléments que nous jugeons important d'aborder en public.

Les comptes communaux 2014 ont bouclé avec un solde positif de 700'000.- francs. Ce résultat ne peut que réjouir tous les contribuables de Grandson, même si cela n'est plus une véritable surprise. En effet, cela fait des années que, par une approche plutôt généreuse des dépenses lors de l'élaboration du budget, on enregistre des bénéfices souvent proches du million. Il s'est pourtant passé beaucoup de choses pendant cet exercice 2014, comme vous le découvrirez dans les pages suivantes.

Les communications officielles sur le sujet sont restées discrètes, et le simple fait d'aborder la question dans Le Piment sera sans doute considéré de prime abord comme de l'agitation politique. Soyons clairs : il ne s'agit là en aucun cas d'une lutte partisane.

Les groupes PLR et UDC du Conseil communal comptent de nombreuses personnalités de valeur, dont le courage politique doit être souligné en ces temps difficiles.

En effet, percevant de graves dysfonctionnements dans l'Administration communale, les Conseillères et Conseillers communaux de tous les partis, au sein des commissions de gestion et des finances, se sont rendus à l'évidence qu'il s'imposait d'analyser la situation sans états d'âme et de manière approfondie. Ainsi ces commissions ont travaillé en toute collégialité, dans un climat constructif dépassant les clivages politiques. Le groupe socialiste de Grandson est heureux de cette collaboration positive et efficace et il en remercie tous les acteurs.

Ces pages délicates étant tournées, nous aurons l'occasion d'aborder sereinement dans nos prochains numéros le bilan de nos activités durant cette législature, ainsi que nos projets pour les années à venir. Notre action est en effet basée sur des valeurs claires, la justice sociale, l'éthique et la solidarité en étant les piliers.

Nous continuerons donc à œuvrer main dans la main avec toutes celles et tous ceux qui veulent construire un avenir favorable à tous, sans privilège.

Conseil communal du 25 juin 2015

Par François Veuve, Conseiller communal

Retour sur la séance d'été du Conseil communal, dont l'ordre du jour était principalement dévolu à l'étude des comptes communaux et de la gestion municipale de l'année 2014. Les commissions ayant préparé cette séance ont travaillé dans un esprit de collégialité exemplaire.

Pour chaque décision importante du Conseil communal, un préavis est préparé par la Municipalité. Une commission l'étudie alors en détail, puis transmet son rapport à chaque conseiller-ère quelques jours avant la séance.

Le Conseil communal du 25 juin était principalement dévolu à l'étude des comptes communaux et de la gestion municipale de l'année écoulée, pour lesquels la Municipalité nous avait transmis deux préavis détaillés. La commission des finances s'est penchée sur les comptes 2014, alors que la commission de gestion se chargeait des aspects techniques de la gestion communale.

Ces deux commissions ont fourni un travail remarquable, dans un esprit de collégialité exemplaire. La conclusion unanime du rapport de la commission des finances (disponible sur demande au greffe communal) est à ce titre très révélatrice : *« La commission des finances relève dans la gestion des comptes 2014 nombre d'erreurs et inexactitudes. [...] L'analyse de la gestion des débiteurs révèle en outre d'importantes négligences depuis plusieurs années. Les rapports de la fiduciaire relèvent année après année des problèmes qui restent non corrigés. »*

Certes, l'ancien boursier est parti à la retraite, mais il serait facile de reprocher l'entier des problèmes à une seule personne. Reprenons le rapport de la commission des finances : *« Si le principal responsable des actuelles dérives est le Boursier communal récemment retraité, la responsabilité de la Municipalité et du Secrétaire communal est également engagée. Ces derniers auraient dû réagir plus rapidement aux signes récurrents de dérive, attestés notamment dans les rapports de la fiduciaire. La commission ne constate néanmoins aucune faute volontaire ; elle ne relève aucune malveillance ou malhonnêteté mais fait plutôt le constat d'un manque de connaissance et de compétence. »* Le départ du Secrétaire communal, qui a quitté ses fonctions le 31 juillet 2015 d'un commun accord avec la Municipalité, nous avait été communiqué en début de séance. Cette décision n'est pas sans lien avec le constat cité ci-dessus.

Le rapport de la commission des finances relève d'ailleurs d'autres cas préoccupants, dont voici un extrait : *« Les commissaires ont constaté que le Municipal en charge du dossier s'est adjugé des travaux sans mise en concurrence, puis en a contrôlé l'exécution et la facturation ; il s'agit de contrats liés aux revêtements de sol pour un montant de CHF 20'000.- et de nettoyage de chantier pour un montant de CHF 1'400. La sous-commission juge particulièrement inconcevable du point de vue de la défense de l'intérêt public qu'un membre de la Municipalité puisse s'auto-adjuger des travaux et en contrôler tant l'exécution que la juste facturation. Elle rappelle en outre que l'exécution par un membre de la Municipalité de travaux publics enfreint la loi vaudoise sur les marchés publics. »*

Ce point avait déjà fait l'objet d'une interpellation de notre part en décembre 2013 (cf. Le Piment d'avril 2014). L'établissement d'un règlement interne nous avait alors été promis, mais celui-ci n'a pas encore été rédigé. On comprend alors mieux le résultat du vote sur l'approbation des comptes communaux 2014 : 5 oui contre 3 non, et 27 abstentions ! Le vote sur la gestion du dicastère de l'Administration communale a été encore plus clair, celle-ci ayant été refusée par 11 non contre 8 oui et 16 abstentions.

Pour une gestion exemplaire

Par René-Pierre Deriaz, Conseiller communal

Quelles conclusions doit-on retenir de cette situation ?

Une grande partie des citoyens, contribuables ou utilisateurs de prestations communales ont subi dernièrement les effets de la désorganisation de notre administration, notamment de sa comptabilité. On peut citer des omissions, des factures dites manuelles ou des doublons dans la facturation, des brusques rattrapages d'arriérés pour factures non émises depuis plusieurs années, des pertes de recettes pour défaut de suivi comptable ou prescription, etc. Les dysfonctionnements perçus par le public ne reflètent qu'une partie de la mauvaise tenue des comptes communaux : à ce jour, un montant inexpliqué de 217'000 francs subsiste dans les comptes 2014.

Lorsque la commission des finances du Conseil communal a eu accès aux rapports de fiduciaire qu'on lui refusait depuis plusieurs exercices, elle a pu constater que ceux-ci relevaient depuis longtemps un certain flottement dans la gestion des débiteurs. Le départ successif de deux nouvelles boursières, puis celui du Secrétaire municipal, illustrent un autre aspect des problèmes récurrents au sein de l'administration communale, sous la direction du Syndic. Les signaux d'alerte auraient-ils été minimisés, les difficultés évacuées par manque de temps… ou d'écoute? Les problèmes éclatant au grand jour, il charge publiquement le boursier alors qu'une autocritique détaillée sur sa responsabilité première en tant que responsable du dicastère concerné et chef de l'autorité aurait été la bienvenue.

Par ailleurs, les investigations de la commission des finances ont révélé que la Municipalité a autorisé, en violation du règlement d'application de la loi sur les Marchés publics, que M. Pierre Porchet, Municipal, s'adjuge des travaux de revêtement de sols et de nettoyages, dans le cadre des transformations de l'Hôtel de Ville. Celui-ci, comme le souligne le rapport de commission, s'est adjugé des travaux sans mise en concurrence, puis en a contrôlé l'exécution et la facturation. Ces faits, mélangeant les intérêts privés et publics, sont contraires à la loi. Or, le serment que prête tout élu déclare *«... remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer »*. Contrevenir à une disposition légale ne correspond pas à une gestion publique exemplaire. C'est contraire à nos valeurs et à l'éthique que nous défendons. Là aussi, plutôt que de minimiser l'importance de ces faits, la Municipalité aurait dû à notre sens condamner clairement cette pratique.

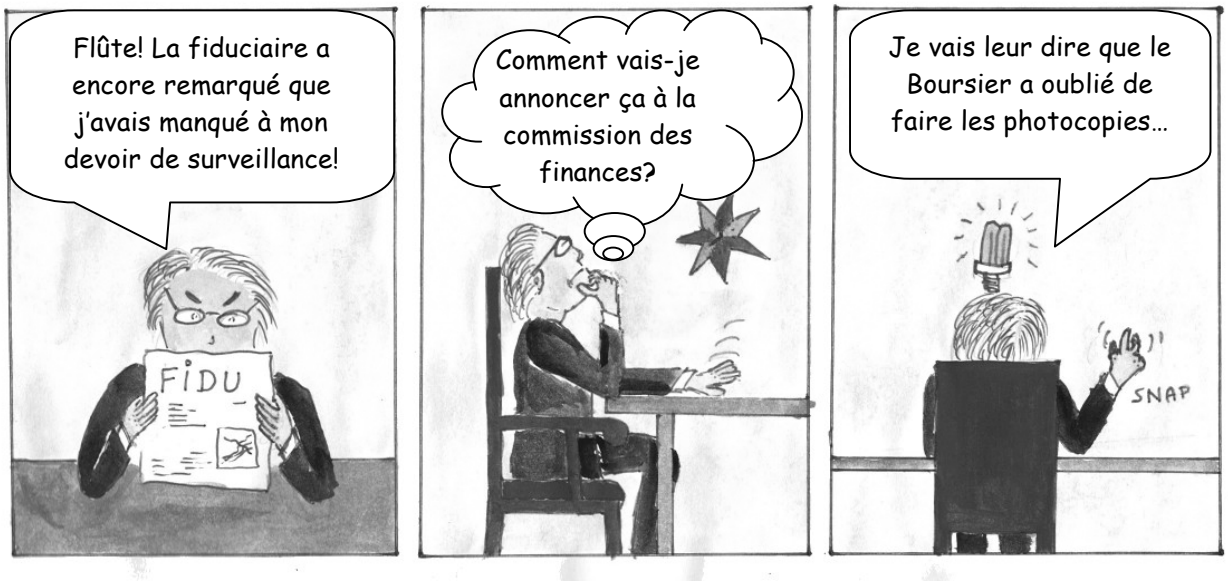

Elections fédérales

Le Parti socialiste propose une liste forte, parfaitement paritaire et comprenant 18 candidat-e-s de tout le Canton pour le Conseil national. Parmi ces candidats, nous avons la chance de compter des candidat-e-s du district : **Cesla Amarelle**, Conseillère nationale sortante, **Pierre Dessemontet**, Président du PS yverdonnois et **Nicolas Rochat Fernandez**, député au Grand Conseil vaudois.

« Après le vote du 9 février 2014, il importe de se battre contre le repli nationaliste en revendiquant la préservation de la libre circulation des personnes et la poursuite d'une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme. La Suisse est aujourd'hui dans l'impasse. Aux socialistes de l'en sortir. »

Cesla Amarelle, Candidate au Conseil national

« Nous nous trouvons dans une situation paradoxale : le pays n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui, mais cette prospérité éclatante ne semble profiter qu'à une minorité. Il est grand temps de résoudre cette contradiction et d'utiliser les fruits de notre prospérité en faveur du plus grand nombre. Je m'y engage! »

Pierre Dessemontet, Candidat au Conseil national

« Fort de mon expérience politique depuis huit ans au Grand Conseil, j'ai à cœur de défendre les salarié-e-s les plus précarisé-e-s dans leurs droit en renforçant les outils de protections contre les licenciements. Habitant de la vallée de Joux, j'ai également à cœur de promouvoir le développement des régions dites excentrées et de leur assurer un maintien du service public. »

Nicolas Rochat Fernandez, Candidat au Conseil national

Le PS propose la candidature de **Géraldine Savary**, au côté du vert Luc Recordon, pour le renouvellement du duo rose-vert efficace et au service des Vaudoises et des Vaudois au Conseil des Etats.

Le 18 octobre, votez la liste socialiste au Conseil national, et Géraldine Savary et Luc Recordon au Conseil des Etats - Pour tous, sans privilèges !

Portrait PS

Raphaëlle Javet

Candidate du PS de Grandson au Conseil national

A côté de ses études en archéologie, Raphaëlle Javet est conseillère communale à Grandson, secrétaire de la Jeunesse socialiste vaudoise et secrétaire politique au PS d'Yverdon. Candidate au Conseil national, elle figure sur la liste 7 de la Jeunesse socialiste vaudoise. Plus que de programme politique, évoquons avec elle les raisons de son engagement :

La raison de mon engagement :
Mon incapacité à rester les bras croisés et la certitude que la démocratie suisse permet de faire changer ce qui me dérange.

Tu es jeune. La politique est-elle « fun » pour toi ?
Ce n'est pas parce que je recherche du « fun » ou à m'amuser que je fais de la politique, j'ai d'autres activités pour cela ! Mais parfois, notamment lorsque nous faisons des actions avec les jeunes socialistes, les moments sont tout à la fois « funs » et porteurs des messages que nous voulons faire passer.

Je suis indignée par :
L'individualisme extrême que je constate trop souvent ainsi que le manque de vision à long terme qui est caractéristique de notre société, notamment sur les questions environnementales.

Le changement qui me tient le plus à cœur :
Celui des mentalités, pour que tous les autres changements qui me tiennent à cœur, impossibles à énumérer ici, puissent se produire.

Ce que j'aimerais réaliser :
Mes rêves, bien entendu ! Mais avant cela, je fais en sorte que les expériences pour y parvenir soient les plus enrichissantes possible.